



Fin de pension alimentaire

Par **Cawane**, le **04/09/2008** à **16:02**

Etant divorcé, je verse une pension alimentaire pour ma fille de 20ans. Celle-ci a terminé ses études et elle vient d'obtenir un poste à l'Assistance Publique. Elle est sur contrat d'un mois (à l'essai) pour ensuite être stagiaire pendant un an avant d'être titulaire. Elle perçoit dès le début un salaire légèrement supérieur au SMIC
A quel moment est il possible de ne plus verser cette pension alimentaire

Merci